

## Compte rendu de l'Assemblée générale du 14 mai 2025 - précision sur l'avancement du plan de renforcement de la structure financière

**Paris, le 14 mai 2025** – L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la société Clariane (CLARI.PA - ISIN : FR0010386334) s'est réunie le 14 mai 2025 (l'« **Assemblée générale** »), sous la présidence de M. Jean-Pierre Duprieu, Président du Conseil d'administration lors de cette Assemblée générale, et en présence de Mme Sophie Boissard, Directrice générale Groupe, M. Grégory Lovichi, Directeur financier Groupe, M. Frédéric Vern, Secrétaire général Groupe, des membres du Conseil d'administration, de M. Nicolas Truelle, Président du Comité de mission, et des Commissaires aux comptes.

- **Gouvernance**

Comme indiqué dans un communiqué de presse publié le 24 mars 2025, M. Jean-Pierre Duprieu n'a pas souhaité voir renouveler son mandat, qui prenait fin à l'issue de l'Assemblée générale, par application anticipée de la limite d'âge statutaire fixée à 75 ans pour la fonction de Président du Conseil d'administration. Mme Sylvia Metayer, administratrice indépendante depuis juin 2024, lui a succédé à la Présidence du Conseil d'administration.

Tous les membres du Conseil d'administration expriment leurs chaleureux remerciements à M. Jean-Pierre Duprieu pour sa contribution majeure à la qualité et à la stabilité de la gouvernance du Groupe, d'abord comme administrateur indépendant de 2016 à 2020, puis comme président du Conseil de 2020 à 2025. Ils affirment toute leur confiance à Mme Sylvia Metayer, nouvelle Présidente du Conseil d'administration, et à Mme Sophie Boissard, Directrice générale, pour continuer à œuvrer ensemble dans l'intérêt du Groupe et de l'ensemble de ses parties prenantes.

Les mandats d'administrateurs de Mme Anne Lalou et de M. Philippe Lévêque ont été renouvelés pour des durées, respectives, d'une et de trois années. L'Assemblée générale a par ailleurs approuvé la nomination de M. Olivier Bogillot en qualité d'administrateur pour une durée de trois années en remplacement du Dr Jean-François Brin, dont le mandat arrivait à échéance. Le Conseil d'administration remercie le Dr Jean-François Brin, dont l'expérience et le jugement ont beaucoup apporté aux débats du Conseil durant toutes les années de son mandat.

Les mandats de Mme Marie-Christine Leroux et M. Gilberto Nieddu, administrateurs représentant les salariés, sont également arrivés à échéance à l'issue de l'Assemblée générale. L'organisation syndicale la plus représentative a désigné M. Kevin Kaffazi pour succéder à Mme Marie-Christine Leroux à l'issue de cette Assemblée générale. Le Comité de la société européenne désignera prochainement le second administrateur représentant les salariés.

- **Participation à l'Assemblée générale et compte-rendu des décisions**

Lors de cette Assemblée générale, 252 755 285 actions ayant le droit de vote ainsi qu'un nombre identique de droits de vote exerçables étaient représentés sur un total de 355 811 455 actions ayant le droit de vote, soit 71,04 % des actions ayant droit de vote. Il est rappelé que Predica et Mme Sylvia Metayer n'ont pas pris part au vote de la 13<sup>ème</sup> résolution (conventions réglementées).

L'Assemblée générale a adopté l'ensemble des résolutions présentées par le Conseil d'administration, soit au total 30 résolutions sur 30 soumises à son vote.

Les résultats complets des votes seront disponibles sur le site internet de la Société ([www.clariane.com](http://www.clariane.com)).

L'Assemblée générale sera disponible en différé dans la rubrique « **Investisseurs** » du site internet de la Société ([www.clariane.com](http://www.clariane.com)).

- **Précision sur l'avancement du plan de renforcement de la structure financière**

Le 14 novembre 2023, le Groupe Clariane annonçait un plan de renforcement de sa structure financière en quatre volets, comportant un programme de cessions d'actifs opérationnels et immobiliers ainsi que des partenariats en capital pour un montant d'environ 1 milliard d'euros de produits de cessions bruts concourant à l'amélioration de son levier financier et à son désendettement.

Le Groupe confirme son objectif de cessions d'un milliard d'euros d'ici fin 2025 et précise ne pas avoir donné suite aux marques d'intérêts reçues sur ses activités en Belgique et aux Pays-Bas.

## À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 60 000 collaborateurs du Groupe travaillent chaque année au service de près de 900 000 personnes accompagnées et soignées dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias...), les établissements et services de santé spécialisés (Inicea, Ita, Grupo 5...) ainsi que les domiciles et habitats partagés (Petits-fils, Ages & Vie...).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Le groupe Clariane est coté sur Euronext Paris, Section B, depuis novembre 2006. Le Groupe a intégré l'indice SBF 120 ainsi que l'indice CAC® SBT 1.5° le 23 septembre 2024.

Euronext ticker: CLARI.PA – ISIN : FR0010386334

**Stéphane Bisseuil**

Directeur des Relations Investisseurs  
+33 6 58 60 68 69

[stephane.bisseuil@clariane.com](mailto:stephane.bisseuil@clariane.com)

**Benoît Lesieur**

Directeur adjoint des Relations Investisseurs - ESG  
+33 6 64 80 15 90

[benoit.lesieur@clariane.com](mailto:benoit.lesieur@clariane.com)

**Julie Mary**

Responsable des relations presse  
06 59 72 50 69

[julie.mary@clariane.com](mailto:julie.mary@clariane.com)

**Florian Bachelet**

Responsable des relations presse  
06 79 86 78 23

[florian.bachelet@clariane.com](mailto:florian.bachelet@clariane.com)

